



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 1 de 11

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger: Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Cancérogénicité: Carc. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Susceptible de provoquer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 2 de 11

prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux installations industrielles ou aux utilisateurs professionnels.

Conseils supplémentaires

Classification selon la directive Européenne sur la classification des préparations dangereuses 1999/45/CE.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance	Substance				
	N° CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]				
67-66-3	chloroforme; trichlorométhane					
	200-663-8	602-006-00-4				
	Carc. 2, Repr. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, STOT RE 1, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2; H351 H361d H331 H302 H372 H319 H315					
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
	200-578-6	603-002-00-5				
	Flam. Liq. 2; H225					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 3 de 11

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après ingestion

Provoquer les vomissements, mais uniquement si la victime est parfaitement consciente. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux, Insuffisance respiratoire, Peut provoquer un arrêt respiratoire, Vertiges, narcose, Nausée, Vomissements, Gêne gastro-intestinale, Collapsus cardio-vasculaire, Arythmie cardiaque, mal de tête

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.Gaz chlorhydrique, Phosgène

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en viqueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection: Voir également section 8



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 4 de 11

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Protéger la peau en appliquant une pommade. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la iournée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver à des températures comprises entre 15 °C et 25 °C.

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Analyse de l'eau

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	
67-66-3	Trichlorométhane	2	10		VME (8 h)	
		50	250	,	VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. La pratique appropriée en hygiène industrielle consiste à éviter le contact avec les solvants en prenant les mesures de protection adaptées chaque fois que cela est possible. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 5 de 11

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

En cas d'imersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revetement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revetement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. appareil respiratoire avec filtre AX

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: douce

Testé selon la méthode

pH-Valeur: donnée non disponible

Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle 61 °C

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

non applicable

donnée non disponible

non applicable

donnée non disponible

Point d'éclair: > 65 °C DIN EN ISO 13736

Inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Température d'inflammation:

non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible
Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: 209 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Densité apparente:

donnée non disponible

1,39 g/cm³

non applicable



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 6 de 11

Hydrosolubilité:

8 g/L

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible Viscosité dynamique: donnée non disponible Viscosité cinématique: donnée non disponible Durée d'écoulement: donnée non disponible Densité de vapeur: donnée non disponible Taux d'évaporation: donnée non disponible Test de séparation de solvant: donnée non disponible 100.00 % Teneur en solvant:

9.2. Autres informations

Teneur en solide: donnée non disponible

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Sensibilité à la lumière Conserver à l'écart de la chaleur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dangers rélatifs à la combustion et à l'explosion: Des métaux, @N15.0071242, Aluminium, Fer, Ammoniaque, Amines, oxydes d'azote (NOx), L'oxygène, Alcool, Méthanol, 200115 - déchets basiques, Fluor, Peroxydes, Métaux alcalino-terreux, Métaux alcalins

10.4. Conditions à éviter

Instable en cas d'échauffement

10.5. Matières incompatibles

Produits caoutchouteux Métaux alcalins, Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. (Gaz chlorhydrique) Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas d'information toxicologique disponible.

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Date de révision: 17.03.2015



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 7 de 11

Nº CAS	Substance							
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source			
67-66-3	chloroforme; trichlorométhane							
	par voie orale	DL50	695 mg/kg	rat	Gestis			
	dermique	DL50	20000 mg/kg	lapin	Gestis			
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	47,7 mg/l	rat	Gestis			
	par inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l					
64-17-5	alcool éthylique, éthanol							
	par voie orale	DL50	6200 mg/kg	Rat	IUCLID			
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	95,6 mg/l	Rat	RTECS			

Irritation et corrosivité

Peut provoquer une irritation de la peau.

Effets sensibilisants

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Présomption d'effet cancérogène.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Irritant pour la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Ces informations ne sont pas disponibles.

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

Ces informations ne sont pas disponibles.

Observation diverses

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë pour les poissons = LC50 = 162 mg/l

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 8 de 11

Nº CAS	Substance								
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source			
67-66-3	chloroforme; trichlorométhane	chloroforme; trichlorométhane							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	28 mg/l	96 h		Gestis			
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	66,8 mg/l	48 h		Gestis			
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	alcool éthylique, éthanol							
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50 mg/l	9268 - 14221	48 h	Daphnia magna	IUCLID			

12.2. Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-66-3	chloroforme; trichlorométhane	2
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	-0,31

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement . En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN3316

Date de révision: 17.03.2015



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 9 de 11

TROUSSE CHIMIQUE

14.2. Nom d'expédition des Nations

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:



9

Code de classement: M11

Dispositions spéciales: 251 340

Quantité limitée (LQ): 0

Catégorie de transport: 2

Code de restriction concernant les E

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:



Marine pollutant: -Dispositions spéciales: 251

Quantité limitée (LQ): See SP251 EmS: F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 9



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, Cuve d'analyse; 1/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 10 de 11



Dispositions spéciales: A44 A163 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0 Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les

contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Révision: 17.03.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3

Révision: 01.12.011

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-1 Page 11 de 11

H351 Susceptible de provoquer le cancer. H361d Susceptible de nuire au foetus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 A; 2/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-2 Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 A; 2/3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange

dangereux.

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 A; 2/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-2 Page 2 de 8

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance						
	N° CE	Nº Index	N° REACH				
	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]						
7732-18-5	Eau						
	231-791-2						
		•	•				
497-19-8	carbonate de sodium						
	207-838-8	011-005-00-2					
	Eye Irrit. 2; H319						
144-55-8	Sodium hydrogéncarbonate			< 5%			
	205-633-8						

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Ne PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Movens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 A; 2/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-2 Page 3 de 8

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Petites quantités: Verser à l'égout avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personelle.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 A; 2/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-2 Page 4 de 8

En cas d'imersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revetement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revetement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: incolore Odeur: inodeure

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 9,7

Modification d'état

Point de fusion:

Point initial d'ébullition et intervalle

non applicable

donnée non disponible

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Point d'écoulement:

Point d'éclair:

non applicable

non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non applicable

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: donnée non disponible Densité (à 20 °C): 1,03 g/cm3 non applicable Densité apparente: Hydrosolubilité: complètement soluble Coefficient de partage: donnée non disponible Viscosité dynamique: donnée non disponible Viscosité cinématique: donnée non disponible Durée d'écoulement: donnée non disponible donnée non disponible Densité de vapeur:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 A; 2/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-2 Page 5 de 8

Taux d'évaporation: donnée non disponible
Test de séparation de solvant: donnée non disponible
Teneur en solvant: donnée non disponible
donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance							
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source			
497-19-8	carbonate de sodium							
	par voie orale	DL50	4090 mg/kg	Rat	IUCLID			
144-55-8	Sodium hydrogéncarbonate							
	par voie orale	DL50	4220 mg/kg	rat				

Irritation et corrosivité

Pas d'effet connu.

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 A; 2/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-2 Page 6 de 8

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Nº CAS	Substance									
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source				
497-19-8	carbonate de sodium	carbonate de sodium								
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	300 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus					
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	265 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID				
144-55-8	Sodium hydrogéncarbonate									
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	7550 mg/l	96 h						
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	2350 mg/l	48 h						

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement . En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances

dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 A; 2/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-2 Page 7 de 8

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN3316

14.2. Nom d'expédition des Nations TROUSSE CHIMIQUE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 9



Code de classement: M11
Dispositions spéciales: 251 340

Quantité limitée (LQ): 0
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les E

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: 251

Quantité limitée (LQ): See SP251 EmS: F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

Étiquettes: 9





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 A; 2/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-2 Page 8 de 8



Dispositions spéciales: A44 A163 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0 Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 B; 3/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-3 Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 B; 3/3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange

dangereux.

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 B; 3/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-3 Page 2 de 8

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance						
	N° CE	N° Index	Nº REACH				
	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]						
7220-79-3	Methylene blue	Methylene blue					
	200-515-2						
		_					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Ne PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 B; 3/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-3 Page 3 de 8

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Petites quantités: Verser à l'égout avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personelle.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: bleu



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 B; 3/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-3 Page 4 de 8

Odeur: inodeure

Testé selon la méthode

10

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Point de fusion: non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle donnée non disponible

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

Point d'écoulement:

Point d'éclair:

non applicable

non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Température d'inflammation:

non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non applicable

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: donnée non disponible Densité (à 20 °C): 1,00 g/cm³ Densité apparente: non applicable Hydrosolubilité: complètement soluble Coefficient de partage: donnée non disponible Viscosité dynamique: donnée non disponible Viscosité cinématique: donnée non disponible Durée d'écoulement: donnée non disponible Densité de vapeur: donnée non disponible donnée non disponible Taux d'évaporation: Test de séparation de solvant: donnée non disponible donnée non disponible Teneur en solvant:

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 B; 3/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-3 Page 5 de 8

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Irritation et corrosivité

Pas d'effet connu.

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 B; 3/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-3 Page 6 de 8

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement . En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits 160506

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances

dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances

dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN3316

TROUSSE CHIMIQUE 14.2. Nom d'expédition des Nations

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

Ш 14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:



Code de classement: M11 Dispositions spéciales: 251 340

Quantité limitée (LQ): Catégorie de transport: 2 Code de restriction concernant les Ε

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: 9

Étiquettes:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 B; 3/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-3 Page 7 de 8



Dispositions spéciales: 251

Quantité limitée (LQ): See SP251 EmS: F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Étiquettes:



Dispositions spéciales: A44 A163

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0 Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): -- sans danger pour l'eau.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 332 Anionenaktive Tenside/Anionic Surfactants, LCK332 B; 3/3

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK332-3 Page 8 de 8

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)